Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 035-213502453-20260629-2026_076-DE

VILLE DE ROMILLÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Réunion du Conseil Municipal
du Lundi 29 Juin 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	26	22

Vote	
A la majorité	
Pour	: 22
Contre	: 0
Abstention	: 5

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Ille-et-Vilaine
Le : **07/07/2026**

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 23/06/2026.
L'an 2026, le 29 Juin à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Romillé s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur GUINARD Arnaud, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 23/06/2026.

Présent(e)s : M. GUINARD Arnaud ; Mme GOGUET Pascale, Mme COTTO Rozenn, M. EPAILLARD Ludovic, Mme MESMIN Roseline, M. GRASBON Frédéric, Mme GUIHARD Lydie (adjoints) ; M. CHILOU Hervé, Mme DANDO Géraldine, M. ROLLAND Thierry, M. PERROCHEAU Jean-Christian, M. LEMÉTAYER Armel, Mme ROUSSIN Christine, Mme CLÉMENT Valérie, Mme LE BIHAN - RAVARY Anne, M. HARDÉ Vincent, Mme BAREL Aude, M. TALLENDIER Louis, Mme JAMES Anaïs, Mme LE DEUN Solen, M. LE VAILLANT Erwan, Mme DESCAMPS Catherine, M. BEUCHET Laurent, Mme ETIENNE Valérie, M. BARDEL Philippe, M. EL YAZIDI Mohamed

Absent(s) ayant donné procuration : M. DE OLIVEIRA Manuel à M. GUINARD Arnaud

Secrétaire de séance : M. HARDÉ Vincent

DÉLIBÉRATION 2026 -076 — Construction de la " médiathèque augmentée " - Attribution du lot n° 7 : Serrurerie

Rapporteur : M Arnaud GUINARD, Maire

Par délibération n° 2026-10 en date du 16 février 2026, et à l'issue d'une consultation de type « Marché à Procédure Adaptée » (MAPA), le Conseil municipal a attribué 16 des 17 lots techniques constitutifs du marché global pour la construction de la « médiathèque augmentée ». Il a par contre, par cette même délibération, déclaré sans suite pour cause d'infructuosité (en raison d'une absence d'offres) le lot n° 7 (serrurerie, qui avait été estimé par la maîtrise d'œuvre à 228 000,00 € HT) en proposant que celui-ci soit relancé via le recours à un marché public négocié sans publicité ni mise en concurrence, considérant qu'il n'y avait pas lieu de modifier particulièrement les prestations demandées à ce lot.
Interrogée dans ce cadre, l'entreprise MMT sise 7 Allée du Clos Melès – ZAC des Cormiers – 35650 LE RHEU a récemment fait part de son intérêt pour la réalisation de ces travaux.
Elle a par conséquent transmis une offre financière pour l'exécution des prestations demandées, qui s'élève au total à la somme de 172 000,00 € HT.
Analysée par la maîtrise d'œuvre, cette offre a été jugée tout à fait satisfaisante, en qualité comme en prix. L'entreprise MMT est par ailleurs parfaitement reconnue pour ses compétences en métallerie et serrurerie.

Les membres des commissions « Finances – Personnel » et « Bâtiments – Voirie – Espaces et équipements publics et Sécurité publique », réunis conjointement le 24 juin, ont donné un avis favorable à la signature de ce marché.

Il est donc proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 035-213502453-20260629-2026_076-DE

- **Accepter** l'offre transmise par l'entreprise MMT sise 7 Allée du Clos Melès – ZAC des Cormiers – 35650 LE RHEU pour l'exécution des travaux de serrurerie, constituant le lot 7 du marché global pour la réalisation de la « médiathèque augmentée »
- **Autoriser** M. le Maire à signer le marché avec cette entreprise, pour un montant de 172 000,00 € HT.

En incluant ce dernier lot, le montant total initial des marchés de travaux pour la réalisation de la « médiathèque augmentée » se chiffre donc à 3 183 415,91 € HT (et à 3 203 322,91 € HT désormais compte tenu de l'avenant n°1 déjà conclu concernant le lot 2 (terrassement-VRD) signé avec l'entreprise POTIN).

NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	**:**	**22**
NOMBRE DE VOIX POUR	**:**	**22**
NOMBRE DE VOIX CONTRE	**:**	**0**
ABSTENTION(S)	**:**	**5**

Pour extrait conforme :
L'Adjointe
Pascale GOGUET